

MAISON

Le passeur

71, rue de Ramezay, Bureau 227
Sorel-Tracy, QC, J3P 3Z1
www.maisonlepasser.com



Rapport annuel 2018 - 2019



MAISON

Le passeur

Remerciements :

- PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires)
- Ministère de la Sécurité publique
- Centraide Richelieu-Yamaska
- Cotisation des membres

Merci également à:

- Nos membres, bénévoles et partenaires.

Sommaire

Mot d'ouverture.....	4
Historique.....	5
Mot du président.....	6
Équipe de travail et formations suivies en cours d'année.....	7
Activités cliniques	8
Participation à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu.....	9-10
Mission, valeurs, principes et objectifs.....	11
Services offerts.....	12-13
Activités d'expertise.....	14
Projet spéciaux.....	14
Relations communautaires.....	15-16
Fonctionnement démocratique.....	16
Bilan des actes posés par les administrateurs.....	17
Profil statistique	18-27
Aperçu 2019-2020.....	28-29
Communiqué du 30 ^e anniversaire à cœur d'homme.....	30-31
Annexe 1- Les états financiers vérifiés 2018-2019.....	32

Mot d'ouverture

33 ans déjà !

Dès la fondation de l'organisme en 1986, une même corporation sans but lucratif « maison Notre-Dame Le Passeur (MDN) » offrait des services d'accueil, d'entraide et d'hébergement aux hommes dans le besoin, avec la collaboration de la Maison La Source (maison d'hébergement pour les femmes en difficulté et/ou victime de violence conjugale ont été soutenues grâce à des dons de communautés religieuses.

Déjà à cette époque, les besoins reconnus en violence conjugale et familiale ne faisaient pas de distinction de genre, car autant les victimes que les auteurs méritaient d'être soutenus et accompagnés par nos organismes respectifs. Ce point de départ de notre organisme est toujours d'actualité en 2019. Comme le service d'hébergement ne s'est jamais développé, notre équipe et conseil d'administration souhaitent comme jamais réaliser l'ajout d'un service d'hébergement ce qui implique une relocalisation de l'organisme cette année.

Nous sommes actuellement en processus pour faire partie du réseau des maisons oxygène, afin de profiter de leur excellente expertise pour mettre en place notre service d'hébergement... « afin que chaque père sache qu'il existe quelque part dans sa région un endroit où l'héberger et le soutenir, lui et ses enfants, lorsqu'il en aura besoin ».

Une fois de plus, nous avons relevé nos manches pour mieux répondre aux besoins des hommes et leur famille.

C'est avec satisfaction que nous regardons le chemin parcouru et avec courage que nous relevons les prochains défis à venir.

En ajoutant du soutien par hébergement, nous le faisons qu'honorer la mission première déterminée par notre charte.

Les succès sont multiples, les ambitions sont grandes et notre volonté d'aider nos hommes s'affirme par notre leadership et notre expertise. Nos fidèles partenaires et donateurs sont également des piliers de cette évolution sociétale.

Merci de croire à l'importance de notre mission !

Louise Plante/ Coordonnatrice à la direction/ intervenante.

Historique

La violence conjugale et familiale bien qu'elle ait existé depuis fort longtemps, la violence conjugale n'a été identifiée comme problématique sociale que vers le début des années 1970, grâce au mouvement féministe. Les premiers groupes d'intervention pour hommes en violence conjugale en 1985 et, plus particulièrement, l'intervention auprès des hommes, en 1992. La politique interministérielle de dépistage, de prévention et d'intervention en matière de violence conjugale (Québec, 1995) désigne l'intervention destinée aux hommes comme « intervention essentielle et complémentaire » aux services offerts aux femmes.

Membre de l'association
à cœur d'homme
Nul n'est si sûr de soi qu'il ne se soit perdu.

Subventionné par :

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie
Québec

Centre aïme

TES PAS TOUT SEUL,
y'a d'autres gars comme toi.

J'suis PU CAPABLE
de blesser les gens
que j'aime.

Colère, violence,
agressivité, impulsivité,
J'EN AI ASSEZ!

Si ta colère
t'amène en prison...
penses-y!

**AVANT DE T'ÉCHOUER...
VIENS, ON VA T'AIDER!**

Mot du président et de son conseil d'administration

Chers partenaires, chers membres

C'est toujours un plaisir de vous rencontrer à l'occasion de l'assemblée annuelle. C'est avec grande fierté que nous présentons le rapport des activités réalisé en 2018-2019.

Notre conseil d'administration est fier de poursuivre son implication auprès de l'équipe et de ses partenaires. Cette année nous avons particulièrement soutenu l'équipe en place pour le développement d'un ajout de service d'hébergement et l'amélioration des services actuels offerts en violence conjugale et familiale. Le projet de développer une ressource d'hébergement est prévu depuis l'exercice de développement stratégique de 2018. Cette année nous avons dû référer une dizaine de demandes d'hébergement vers d'autres partenaires.

Intervention : Cette année a révisé le mécanisme d'attente entre les demandes et le premier rendez-vous, conscient que l'attente est propice au désistement. Le délai souhaité de minimum de deux semaines d'attente est respecté.

En premier lieu, je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux et celles qui par leur travail visible ou invisible, contribuent à faire de notre organisme, un ancrage solide pour des gens malmenés par la vie ; un endroit qui a permis à plusieurs de retrouver le goût de vivre.

Notre financement demeure toujours un sujet d'inquiétudes, mais nous saurons trouver en temps et lieu les méthodes efficaces pour régler le problème.

Encore un gros merci à notre belle équipe.

Robert Dumont

Président

Travail d'équipe



Alain Guévremont (Intervenant), Louise Plante (Coordonnatrice), Cathy Bernatchez (Intervenante), Serge Hébert (Intervenant) et Marie-Klaude Gagnon (Intervenante).

Intervenant(es)

Alain Guévremont
Cathy Bernatchez
Serge Hébert
Louise Plante
Laurence Beaulac-Arel
Marie-Klaude Gagnon
Gabriel Dupont (Stagiaire)

Superviseur clinique

Alain Vigneault

Technicienne à la comptabilité

Karine Lachapelle de la CDC

Formations et colloques suivis en cours d'année par l'équipe :

- Participation par l'équipe au colloque en santé et bien-être des hommes le 31 mai 2018.
- Participation de l'équipe de 5 rencontres de supervision clinique du 18 avril 2018 au 5 décembre 2018 avec monsieur Alain Vigneault.
- Formation offerte le 27 avril 2018 par la table des organismes pour hommes de la Montérégie (TOHOM) « les styles d'attachements chez les hommes en contexte de violence conjugale ».
- Formation par la TROC (Table Régionale des Organismes Communautaires et bénévoles de la Montérégie) sur « l'action communautaire et autonome et vous », le 8 mai 2018.
- Formation avec A.Q.P.V. (Association québécoise plaidoyer victime) sur « les victimes face au système de justice », le 15-16 mai.
- Présentation des services de la CAVAC à l'équipe le 28 août 2018.
- Conférence du CISSS Montérégie EST, santé mentale « susciter l'espoir chez les gens ayant des problèmes en santé mentale afin de reprendre leurs rôles sociaux », le 18 octobre 2018.
- Colloque national organisé par à cœur d'homme « sur les rapports égalitaires », le 25 et 26 octobre 2018.

Activités cliniques

TABLEAU 1
Rapport de fréquentation 2018-2019

Clients actifs	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Actifs en début d'année	25	21	21
Nouvelles demandes	91	94	99
Nombre total de clients reçus	116	115	120
Fin de participation			
Fin de programme (20 semaines)	31	23	21
Addition des désistements/ exclusions/groupe/individuel.	44	40	28
Nombre de clients actifs en fin d'année au 31 mars	33	25	21
Rencontre de groupe			
Nombre de rencontres de groupe	149	135	139
Fréquentation réelle	647	629	575
Rencontre individuelle			
Nombre de rendez-vous en individuel réalisé	413	375	97

Note : le taux de persévérance correspond au taux de participation par rapport à ce qui est prévu au programme. Plus le taux est élevé, plus la clientèle est assidue.

Participation à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu

La Maison le Passeur participe activement au déroulement des rencontres de la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu, afin de rejoindre sa philosophie de promotion-sensibilisation et de travail en amont auprès des jeunes pour le développement de stratégies adéquates de gestion des émotions. La mission de la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu est la suivante :

Mission

En collaborant entre partenaires autour d'enjeux qui touchent les réalités des jeunes du milieu, les membres de la TCJ, se sont donné les objectifs suivants :

- Viser l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de 5 à 30 ans du territoire du Bas-Richelieu ainsi que les services qui leur sont rendus
- Animation de la table en tant que présidente (Marie-Klaude Gagnon)
- Favoriser la complémentarité et la concertation des organismes membres de la TCJ
- Développer les connaissances relatives à la réalité globale des jeunes
- Favoriser la planification et la réalisation d'intervention visant l'amélioration de la qualité de vie des jeunes et des services qui leur sont rendus
- Sensibiliser les organismes membres de la TCJ, à des réalités jeunesse et favoriser la prise de position de ces organismes relativement à ces réalités

De ce fait, l'an dernier, la Table a mis sur pied plusieurs projets afin de rejoindre cette mission. En voici quelques exemples :

- Mise sur pied d'un comité de travail afin d'évaluer la possibilité d'implanter dans la région une auberge du cœur.
- Revue pour souligner les bons coups des jeunes de notre région (4 revues par année).
- Le projet « pour être bien, je... » installé dans le local du communautaire à la polyvalente Fernand-Lefèvre de Sorel-Tracy. Les animateurs sont des intervenants des ressources communautaires de la région, qui sont présents à ce local sur les heures du dîner afin d'animer la période du midi sur des sujets tels que :

- Le ressentir : Mes émotions, chaussée glissante et l'iceberg des émotions
- Relation égalitaire : Qu'est-ce qu'une relation égalitaire, lettre d'amour St-Valentin, la jalousie et la notion de consentement
- Choisir : la maison barricadée, le travail en coopération, l'intimidation mise en situation
- S'accepter : l'image dans les médias, comment j'aimerais que les autres me perçoivent, ma réussite, notre inspiration : vous
- Se ressourcer : Semaine de la santé mentale, agir, méditation express, gestion du stress, me ressourcer en vacances.

Le bilan de cette année :

Plusieurs rencontres du comité ont eu lieu durant l'année, animée par France Lessard organisatrice communautaire. « De façon générale les midis vont très bien. Les jeunes apprécient nos présences, nos activités et nos discussions. Ils apprécient également les collations qu'on leur fournit. On sent les jeunes préoccupés par les examens, les récupérations et la fin de l'année/ bal qui s'en vient, cela se fait ressentir sur la fréquentation » (Rapport de l'équipe d'intervenants au local communautaire, 2018). Les points forts soulevés par les jeunes sont :

- Les apprentissages acquis
- C'est un lieu rassembleur
- C'est calme, pas comme à la cafétéria ou les couloirs
- L'interaction avec les intervenants

La Maison le Passeur est membre de la Table de concertation jeunesse, et impliqué dans différents comités issus de cette table dont entre autres le comité pour le projet de l'auberge du cœur. Notre participation comme organisme permet une visibilité et le développement de collaboration en ce qui a trait à nos projets ponctuels jeunesse.

Mission de l'organisme

- Prévenir la violence conjugale et familiale en intervenant auprès des personnes à risque de comportements violents.
- Contribuer à la réduction de la violence par des activités d'intervention, de promotion, de sensibilisation, de concertation, de recherche et de formation.

Valeurs

- Le respect et la dignité de l'humanité et de chaque individu qui la compose.
- La non-violence comme mode privilégié de protection de la dignité des êtres humains, dans une perspective d'égalité des droits et de justice sociale.

Principes

- Les êtres humains sont égaux
- Malgré son omniprésence, la violence n'est pas une fatalité ; les collectivités et les individus changent et évoluent.
- L'espèce humaine ne pourrait pas survivre et n'y serait pas arrivée sans l'attention, la bienveillance, l'empathie, la générosité et l'humilité.
- La violence s'enracine dans la détresse sociale et individuelle.
- Le don d'attention, de soutien, de tendresse, de chaleur et de respect envers les enfants constitue le premier et le plus puissant facteur de protection contre la violence.
- Pour contrer la violence de façon durable et efficace, celle-ci doit être identifiée, reconnue et perçue, socialement et individuellement, comme néfaste à toutes les parties directement ou indirectement concernées.

Objectifs

- Aider les personnes à reconnaître leurs comportements violents.
- Aider les personnes à mesurer les conséquences de la violence.
- Aider les personnes à se responsabiliser face à leurs émotions, à leurs besoins et à leurs comportements.
- Proposer des modèles alternatifs à la violence.
- Susciter l'engagement au changement.
- Accompagner les personnes dans leur processus de changement.
- Aider les personnes à maintenir leurs comportements non violents.

Services offerts

Informations et références téléphoniques

La réponse téléphonique et l'accessibilité à nos services demeurent intimement liées par la facilité à accéder à nos services le plus rapidement possible. Comme la demande d'aide des hommes se fait tardivement dans bien des cas, l'homme la perçoit comme un signe de faiblesse. Ils arrivent en vivant de grandes pertes ou sur le point d'en vivre. Considérant leurs tentatives d'avoir résolu leurs difficultés seules, il est important de faire valoir le courage que ça prend de consulter pour envisager de nouvelles perspectives.

Les objectifs poursuivis lors des appels téléphoniques :

- Décoder le langage pour mieux comprendre le message
- Dédramatiser la demande d'aide
- Nommer la honte
- Évaluer les risques de dangerosité
- Assurer un accueil personnalisé à sa demande d'aide
- Référer adéquatement au besoin vers le service approprié

Rencontres individuelles d'orientation

Les rencontres individuelles permettent de recevoir de l'aide rapidement lors d'une situation difficile. La durée est déterminée selon les objectifs définis conjointement entre le participant et l'intervenant tout en respectant les approches d'intervention. Il arrive que le participant demande de commencer sa démarche sur une base individuelle puisqu'il n'est pas prêt à adhérer à une démarche en groupe. Pour répondre à ce besoin, nous utilisons le programme de sensibilisation à la non-violence et/ou amorce au changement personnel.

Les buts poursuivis sont :

- Établir une relation de confiance
- Agir sur le <ici et maintenant>
- Mesurer les impacts et les conséquences des moyens utilisés sur sa situation personnelle et sur ses relations présentes et futures
- Outiller le participant dans sa situation difficile

Groupe en continu pour hommes en difficulté d'une durée 20 semaines

Ce service offre un groupe d'intervention sur une base continue durant 20 semaines, adapté aux besoins de la clientèle masculine suite à une situation difficile. Ainsi, le support et la force du groupe l'accompagneront dans sa démarche. Au cours de la démarche, de nouveaux participants peuvent adhérer au groupe pourvu que ça ne dépasse pas 6 participants. Des thématiques sont abordées en fonction des besoins exprimés par les participants. Parfois, le travail se fait en partenariat avec d'autres organismes communautaires. Les 3 groupes disponibles cette année, le mardi et le mercredi en soirée et le jour soit jeudi en matinée ont contribué à augmenter notre taux de participation durant l'année. Nous avons également mis sur pied un groupe le jeudi soir destinés aux femmes.

Les objectifs du groupe ouvert sont :

- Briser l'isolement
- Diminuer l'écart de crise ou vulnérabilité
- Développer des habiletés relationnelles et son empathie
- Responsabiliser l'homme dans sa recherche de solutions
- Accroître ses capacités d'introspection
- Développer une solidarité entre eux



Activités d'expertise

Les activités d'expertise de la Maison le Passeur correspondent au partage du savoir détenu par l'équipe d'intervention. Sous forme d'atelier, de conférence, ou de formation, l'organisme est sollicité à l'occasion par des partenaires afin de partager les savoirs spécifiques en rapport avec quelques objectifs visés par notre mission :

- Offrir des services de sensibilisation, de prévention aux hommes de tout âge vivant une problématique de violence dans une relation de couple ou dans la famille, de même que ceux aux prises avec des difficultés émotionnelles, de l'isolement social et affectif ou toute forme de détresse personnelle.
- Faire des interventions de formation de prévention de la violence auprès des jeunes et des adultes ;

En 2018-2019, l'équipe a donné une formation de sensibilisation à la non-violence aux jeunes de l'organisme Carrefour jeunesse emploi, la porte du Passant et le Centre de Formation professionnelle.

Projets spéciaux

Bilan du projet détention

La Maison le Passeur a renouvelé l'entente avec le Ministère de la Sécurité publique et a offert à nouveau une série d'ateliers portant sur la sensibilisation concernant la (non-violence) et sur l'amorce au changement personnel au Centre de détention de Sorel. Les détenus et les prévenus, dont 31, au total ont participé aux ateliers sur une possibilité de 45 inscriptions. Le programme s'est déroulé d'octobre 2018 au 30 mars 2019. L'acquisition de connaissances concernant différents types de violences ainsi que ses mécanismes, a favorisé la responsabilisation face à leurs comportements et les impacts sur leur entourage immédiat. Lorsque ces détenus quittent la détention, certains utilisent nos services par la suite en milieu externe ce qui s'avère une réussite en termes de sensibilisation.

Projet de correspondances auprès de l'organisme (Regroupement pour la santé des aînés Pierre-De Saurel)

Une initiative intéressante de la part de l'organisme consiste à créer et échanger avec le soutien des membres actifs de l'atelier d'écriture de l'organisme « Regroupement de la santé des aînés Pierre-de Saurel » une correspondance par le médium de l'écriture. Le but est de favoriser une reconnaissance et valorisation sociale auprès de notre clientèle. Une rencontre a eu lieu pour préparer le futur projet qui va dans le même sens que celui de l'an passé avec des enfants. La directrice a présenté la clientèle afin de faire tomber des barrières ou stigmatisations qui sont entretenues à tort dans bien des cas. Nos hommes se sentent valorisés par le fait d'être reconnu comme tel par un membre de la communauté que ce soit des aînés ou des enfants. Le but est de créer un sentiment d'accomplissement d'avoir posé une action de bienfaisance de part et d'autre. Une rencontre de présentation de l'organisme a eu lieu le 10 avril 2018.

Relations communautaires

L'organisme a poursuivi son effort de réalisation de sa mission de façon multisectorielle et concertée à plusieurs niveaux en 2018-2019, notamment :

- Représentation à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu, puisque nous intervenons en partie auprès la clientèle jeunesse. Nous sommes en mesure d'échanger et de promouvoir des projets d'intervention à venir ou en en vigueur.
- Participation par la directrice, au grand rassemblement d'à cœur d'homme le 6 et 7 mars 2019.
- La coordonnatrice a représenté l'organisme à l'association à cœur d'homme à Québec, a participé à des séminaires cliniques et administratifs soutenant la concertation nationale des ressources pour hommes en violence conjugale.
- Participation par la directrice comme déléguée à l'AGA du 21-22 juin 2018 d'à cœur d'homme.
- Nomination de la directrice au poste de trésorière au conseil d'administration d'à cœur d'homme pour un mandat de deux ans.
- Kiosque d'information au Centre de formation professionnel le 26 novembre 2018, au centre Bernard Gariépy le 21 février 2019, au salon des aînés le 4 octobre 2018. En présentant nos services par notre présence à un kiosque d'information auprès de la population, nous souhaitons d'augmenter notre visibilité dans notre communauté.
- Participation au comité d'implantation d'une ressource d'hébergement pour les jeunes 16-23 ans « Auberge du cœur » dans la région. L'assemblée de fondation a eu lieu au printemps 2019.
- La coordonnatrice représente l'organisme à la table du réseau intégré de services en santé mentale et dépendances (CISSS Montérégie-Est).
- Participation à la table des organismes pour hommes de la Montérégie (TOHOM) a également été le lieu d'une concertation stratégique visant à améliorer l'offre de services pour l'ensemble de la région.
- Participation à l'AGA du centre communautaire Notre-Dame le 27 juin 2018.
- La coordonnatrice a présenté nos services à d'autres organismes pour en faire la promotion.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la coordonnatrice et d'autres directeurs d'organismes communautaires entre autres la CDC (Corporation de développement communautaire Pierre-de Saurel).
- Supervision de stage d'un étudiant « 2ième année en éducation spécialisée » du Cégep Sorel-Tracy du 25 janvier 2018 au 10 mai 2018.

- Présentation d'un atelier de sensibilisation à la non-violence aux organismes « Carrefour jeunesse emploi » et « La porte du Passant ».
- Soutien et suivis de la coordonnatrice au processus clinique de la clientèle avec les intervenants(e)s le 2 et 3 mai 2018, le 6 et 7 juin 2018, le 18-19 juillet 2018, le 26 septembre 2018, le 17 et 18 octobre 2018, le 22 et 23 janvier 2019 et le 20 mars 2019.
- Présentation par le réseau des maisons oxygène à nos partenaires avec la direction du réseau le 28 janvier 2019.
- Participation à un « focus » groupe avec L'Orienthèque portant sur les études du MIDI (Ministère de l'Immigration de la diversité et de l'inclusion).
- Participation à une table de développement des ressources d'hébergement avec le CISSS de la Montérégie-Est.
- Participation à six rencontres au conseil d'administration d'à cœur d'homme.
- Participation à une rencontre avec le comité local en itinérance.

Fonctionnement démocratique

La Maison le Passeur est un organisme à but non lucratif régi sous la 3^e partie de la loi sur les compagnies du Québec. En ce sens, la corporation est constituée de ses membres réunis en assemblée générale et représentés par un conseil d'administration dûment élu.

Le conseil d'administration s'est officiellement réuni 5 fois depuis la dernière assemblée générale ayant eu lieu le 16 juin 2016. Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Robert Dumont (Président)
- Sylvie Cantin (Vice-présidente)
- Diane Allard (Trésorière)
- Louise Gagnon (secrétaire)
- Virginie Guillard (administrateur)
- Éric Morency (administrateur)

En date du 13 mai 2019, date où la liste des membres a été adoptée par le conseil d'administration, la Maison le Passeur est composée de 43 membres en règle.

Bilan des actes posés par les administrateurs

Au cours de l'année, les administrateurs ont agi avec diligence et ont veillé à la bonne gouverne de l'organisme en questionnant, en analysant et en approfondissant les informations qu'ils détenaient, ou que la coordonnatrice leur a fournies. Outre les activités régulières, les gestes notables sont détaillés ci-après :

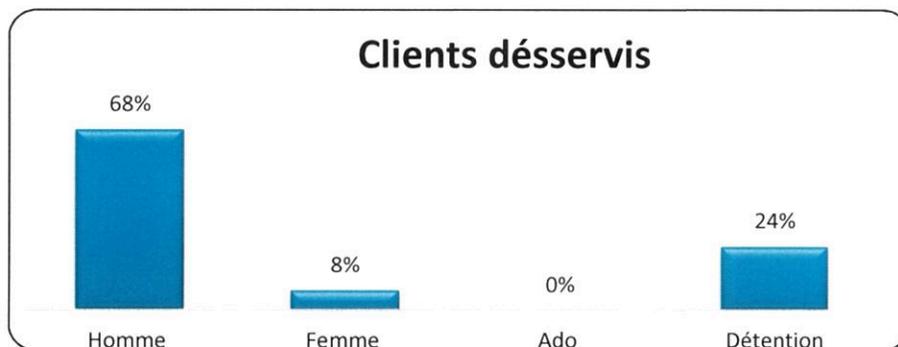
- Formation suivie par la secrétaire « Rôle et responsabilités d'un conseil d'administration d'organisme » d'une durée de 6 heures.
- Comité d'évaluation de la direction.
- Recherche et soumission pour le projet de relocalisation de l'organisme.
- Recherche et soumission pour l'audit de l'organisme au meilleur coût.
- Participation à la révision de la politique de gestion des ressources humaines.
- Participation à la mise en place du code éthique et de déontologie de l'organisme.
- Dépôt de demandes de financement à Centraide et à l'Agence de Santé et services sociaux.
- Rencontre avec les bénévoles à Centraide Richelieu-Yamaska lors d'activité de promotion le 11 février 2019.
- Participation des administrateurs à la révision de la planification stratégique 2018-2021.
- Mise en place de la politique de prévention de la violence psychologique et sexuelle au travail.
- Comité pour l'implantation d'un service d'hébergement.
- Comité d'évaluation pour la relocalisation de l'organisme.

Profil psychosocial des hommes fréquentant nos services

Lors des entrevues effectuées auprès des hommes qui font une demande d'aide, une certaine quantité de données est prélevée dans la plus grande confidentialité. L'objectif de la démarche est de nous permettre de connaître le profil de notre clientèle afin de nous ajuster le mieux possible aux besoins exprimés.

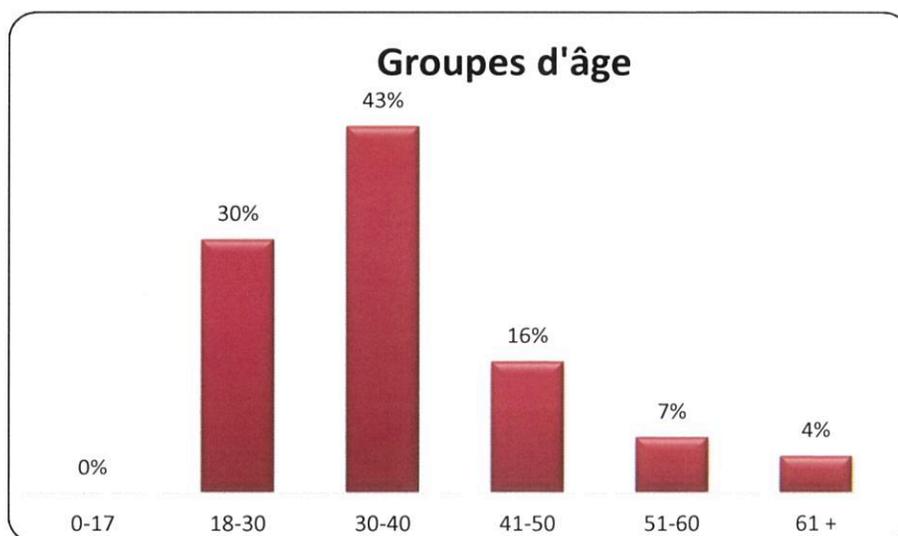
TABLEAU 2

<u>Ponts services</u>	
Homme	82
Femme	9
Ado	
Détention	29
Total	120

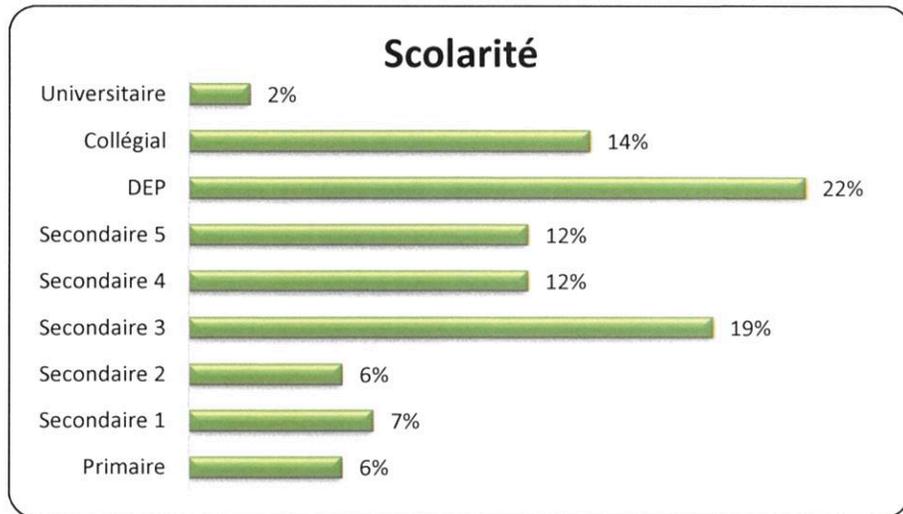


**Les prochaines statistiques ne tiennent pas compte de la clientèle en détention et du dossier intervention téléphonique. Elles sont totalisées sur 90 clients.*

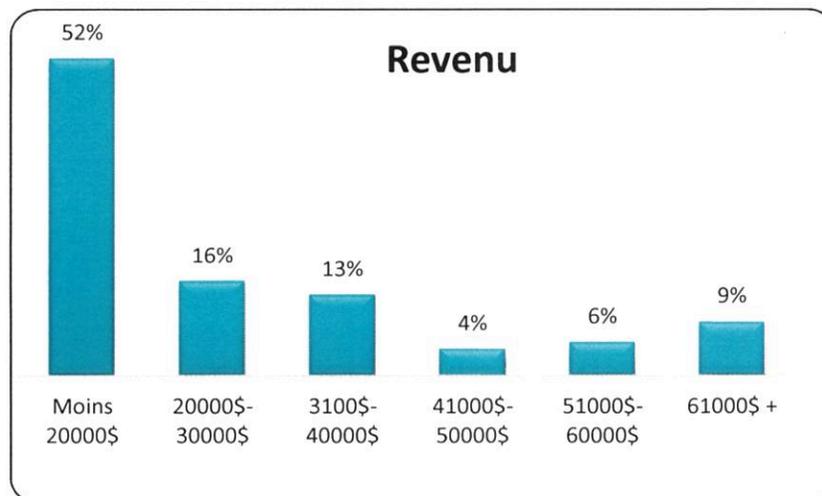
<u>Groupes âges</u>	
0-17	0
18-30	27
30-40	39
41-50	14
51-60	6
61 +	4
TOTAL	90



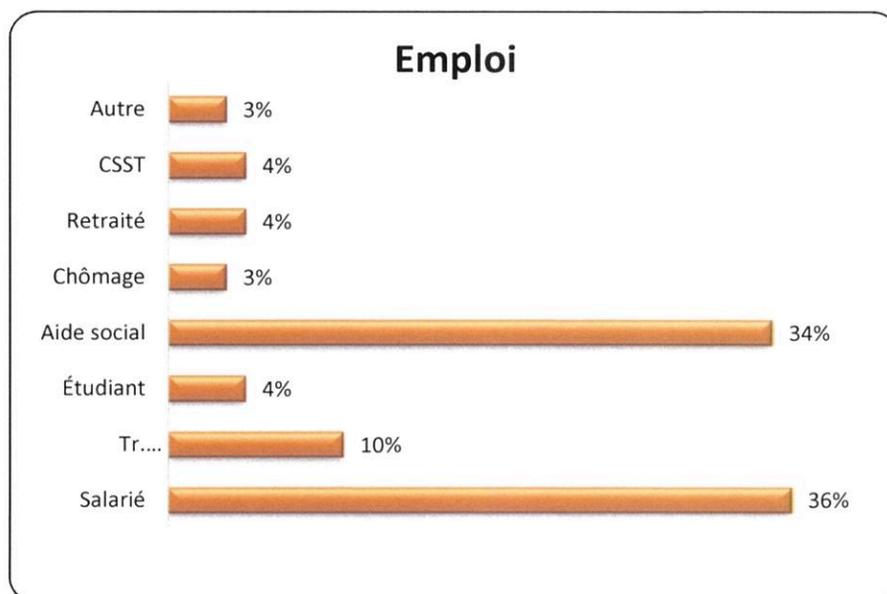
Scolarité	
Primaire	5
Secondaire 1	6
Secondaire 2	5
Secondaire 3	17
Secondaire 4	11
Secondaire 5	11
DEP	20
Collégial	13
Universitaire	2
TOTAL	90



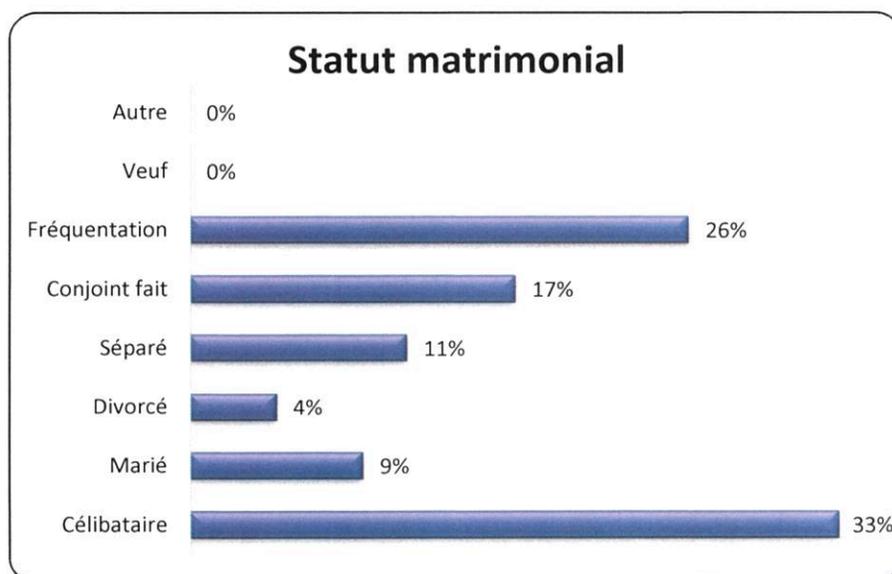
Revenu	
Moins 20000\$	47
20000\$-30000\$	14
31000\$-40000\$	12
41000\$-50000\$	4
51000\$-60000\$	5
61000\$ +	8
TOTAL	90



Emploi	
Salarié	32
Tr. autonome	9
Étudiant	4
Aide sociale	31
Chômage	3
Retraité	4
CSST	4
Autre	3
TOTAL	90



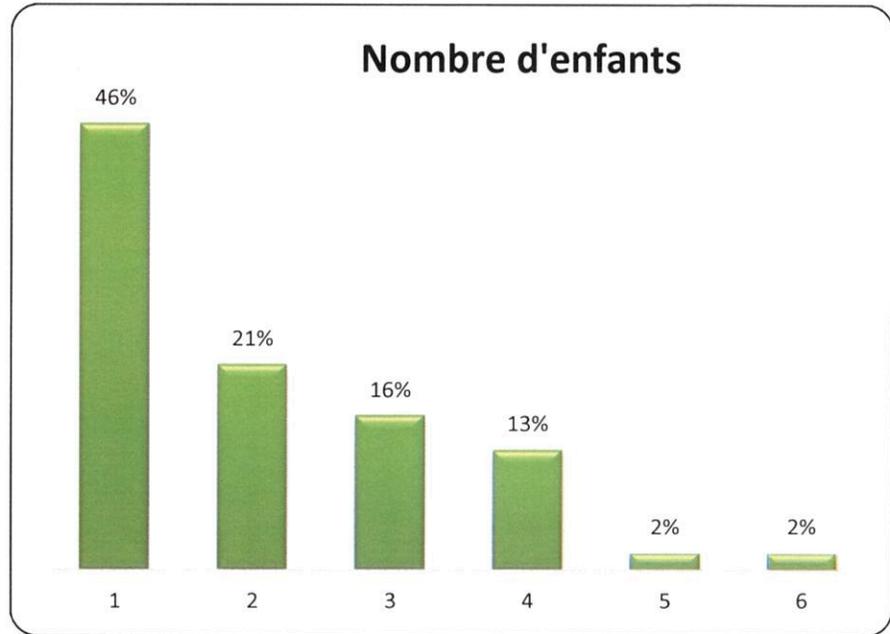
Statut	
Célibataire	30
Marié	8
Divorcé	4
Séparé	10
Conjoint fait	15
Fréquentation	23
Veuf	
Autre	0
TOTAL	90



Séparation / 12 derniers mois	
Oui	38
Non	52
TOTAL	90

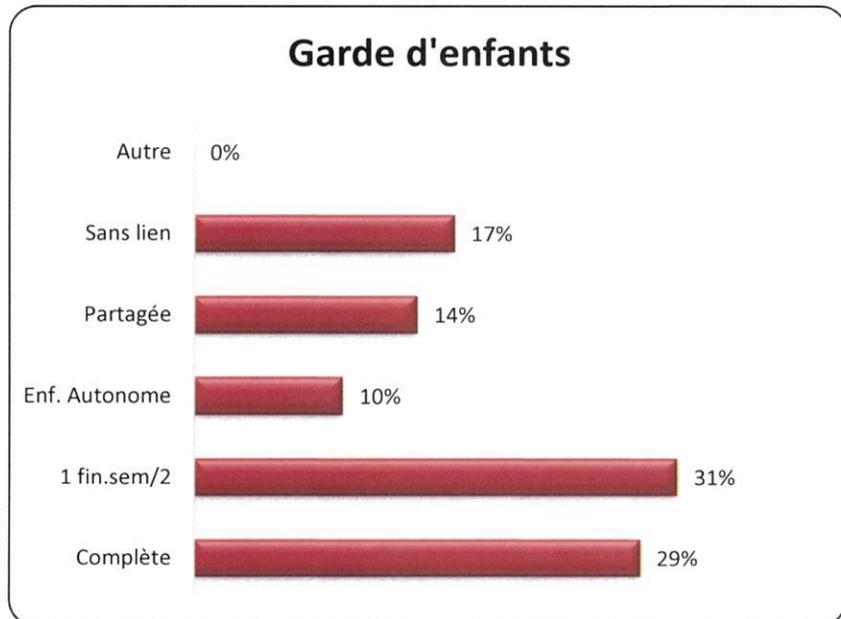
Enfants	
Oui	56
Non	34
TOTAL	90

Nbr. enfants	
1	26
2	12
3	9
4	7
5	1
6	1
TOTAL	56

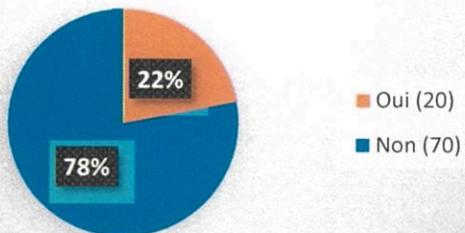


DPJ	
Oui	17
Non	73
TOTAL	90

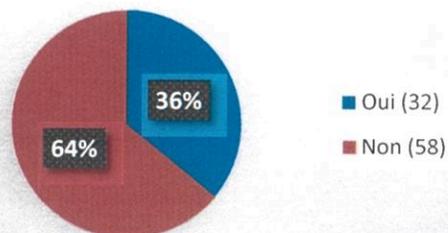
Garde des enfants	
Complète	12
1 fin.sem/2	13
Enf. Autonome	4
Partagée	6
Sans lien	7
Autre	0
TOTAL	42



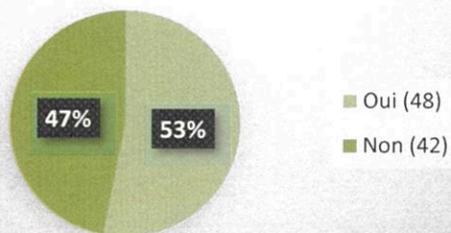
Tentatives de suicide



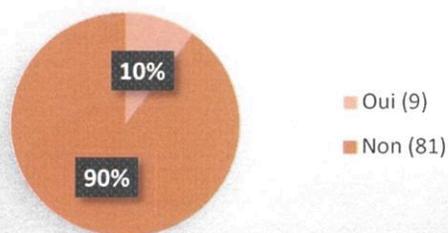
Idées suicidaires



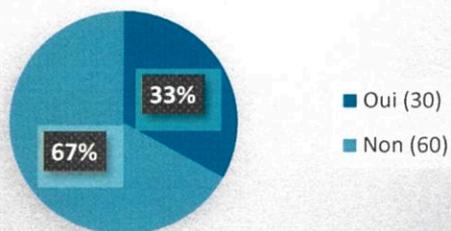
Témoin de violence



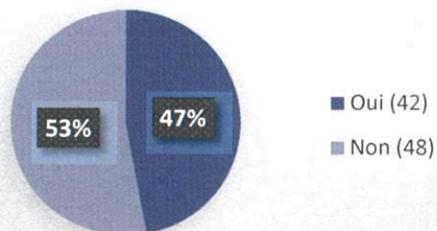
Violence au travail



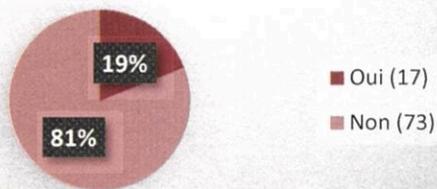
Probation



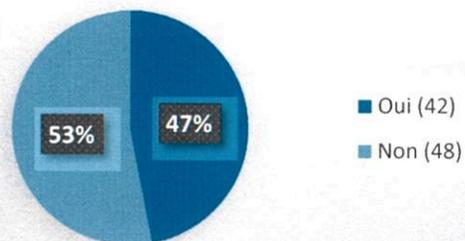
Dossiers Judiciaires



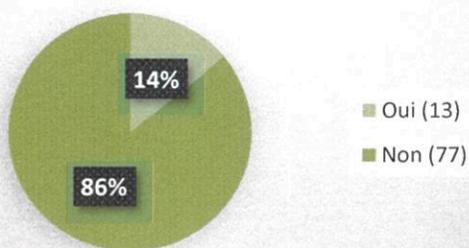
Violence envers des enfants



Prise de médicaments



Conduite agressive

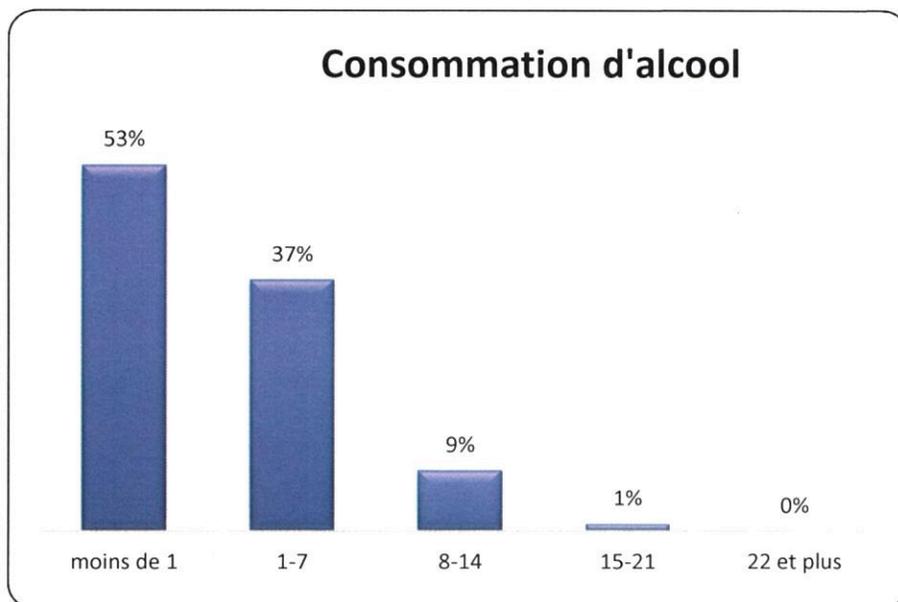


<u>Tentatives homicides</u>	
Oui	0
Non	0
TOTAL	0

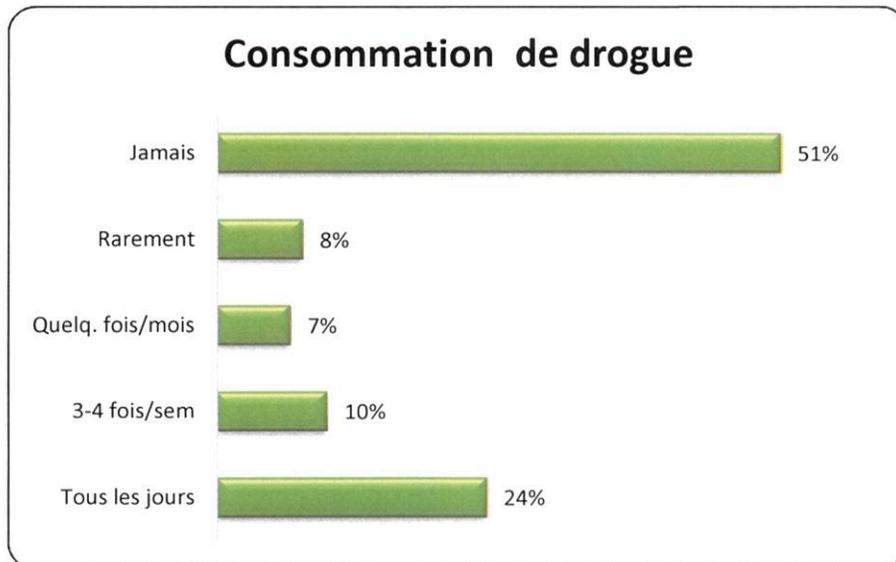
<u>Idées homicides</u>	
Oui	0
Non	0
TOTAL	0

<u>Possessions d'armes</u>	
Oui	0
Non	0
TOTAL	0

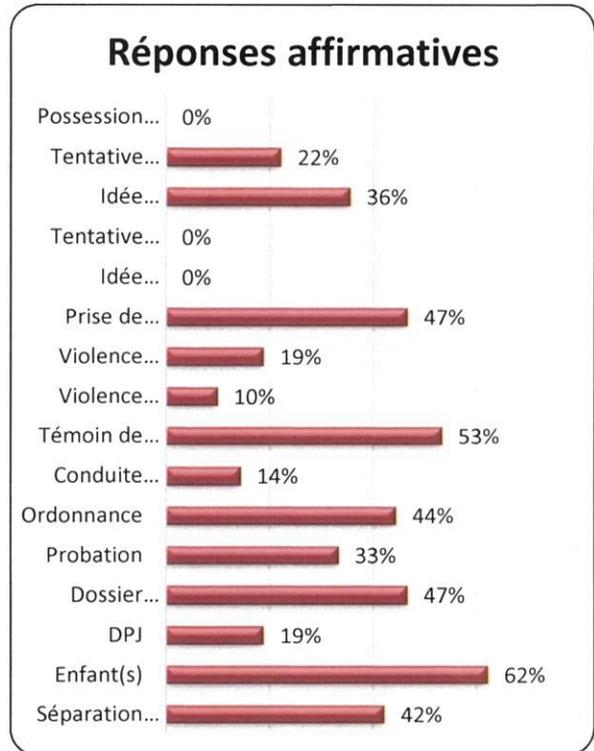
Consommation alcool	
moins de 1	48
1-7	33
8-14	8
15-21	1
22 et plus	0
TOTAL	90



Consommation drogue	
Tous les jours	22
3-4 fois/sem	9
Quelq. fois/mois	6
Rarement	7
Jamais	46
TOTAL	90



	Oui	Non	Total
Séparation /12 der. mois	38	52	90
Enfant(s)	56	34	90
DPJ	17	73	90
Dossier judiciaire	42	48	90
Probation	30	60	90
Ordonnance	40	50	90
Conduite agressive	13	77	90
Témoin de violence	48	42	90
Violence au travail	9	81	90
Violence envers enfant	17	73	90
Prise de médicaments	42	48	90
Idée homicide	0	0	0
Tentative homicide	0	0	0
Idée suicidaire	32	58	90
Tentative suicide	20	70	90
Possession arme	0	0	0

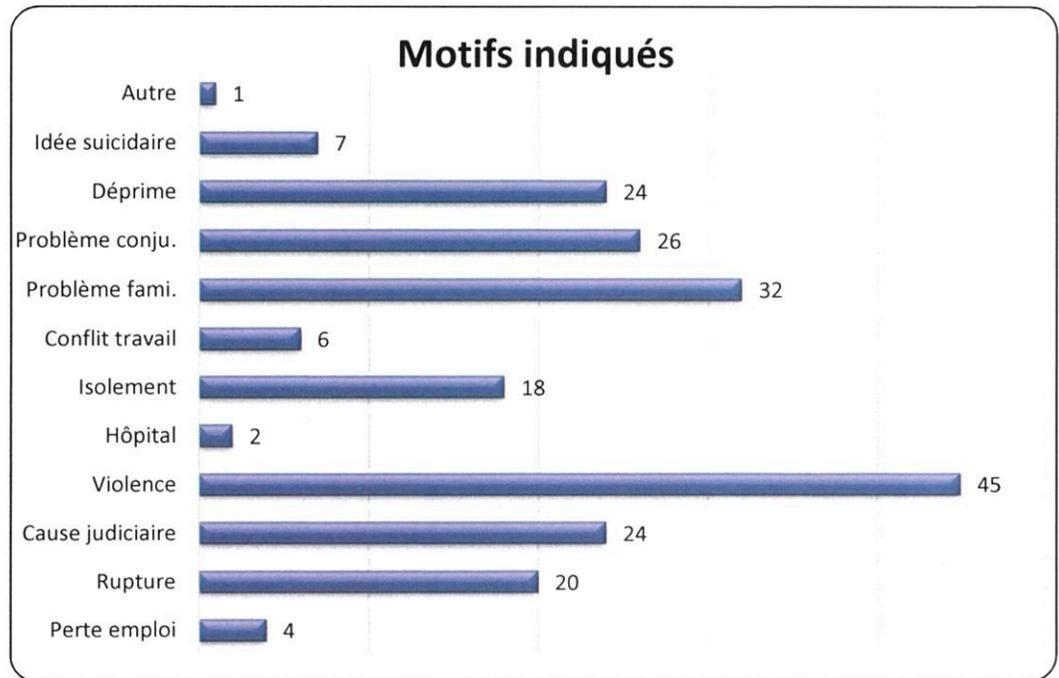


Villes	
Sorel-Tracy	53
St-Joseph	9
Ste-Anne de Sorel	2
St-Aimé	3
St-Louis	0
St-Ours	1
Ste-Victoire	4
St-Robert	0
St-Rock	1
Yamaska	1
Pierreville	0
St-Francois du Lac	0
Contrecoeur	10
St-David	0
Autre	6
TOTAL	90

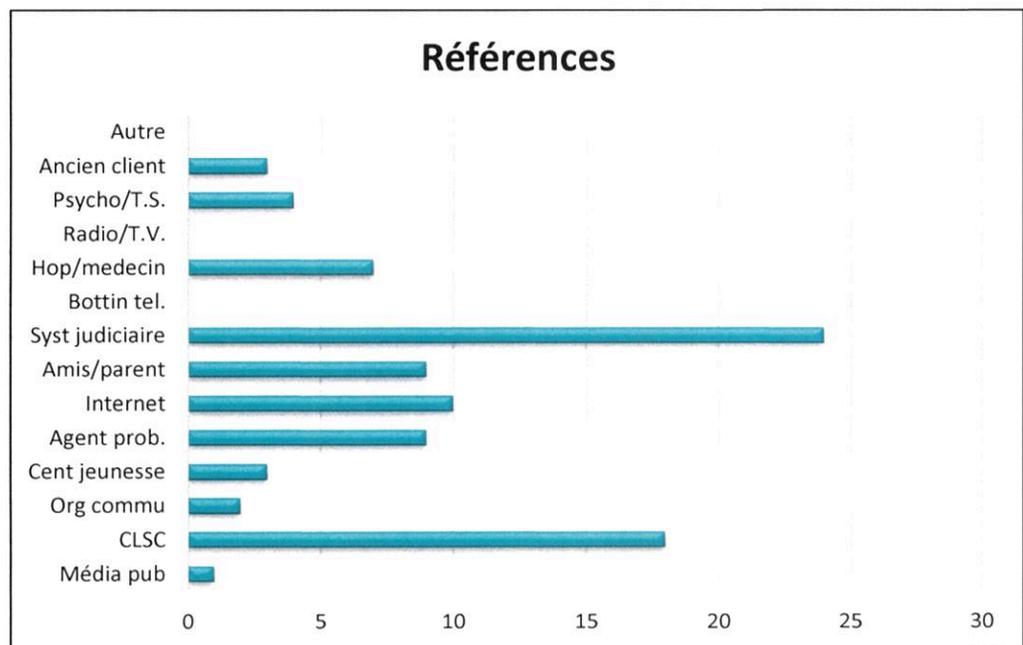


*NB: Plusieurs motifs que les clients vont identifier, ce qui explique que le total n'est pas identique au nombre de clients

Motifs indiqués	
Perte emploi	4
Rupture	20
Cause judiciaire	24
Violence	45
Hôpital	2
Isolement	18
Conflit travail	6
Problème fami.	32
Problème conju.	26
Déprime	24
Idée suicidaire	7
Autre	1
TOTAL	209



Références	
Média pub	1
CLSC	18
Organisme communautaire	2
Centre jeunesse	3
Agent prob.	9
Internet	10
Amis/parent	9
Système judiciaire	24
Bottin tel.	0
Hop/médecin	7
Radio/T.V.	0
Psycho/T.S.	4
Ancien client	3
Autre	0
TOTAL	90



<u>Année fiscale</u>	<u>2018/2019</u>	<u>2017/2018</u>
# Présences groupe du mardi	182	182
# Présences groupe du mercredi	186	191
# Présences groupe du jeudi	58	154
# Présences groupe amorce détention	87	56
# Présences groupe sensibilisation détention	61	46
Totale présence aux groupes violence homme	426	527
Total groupe détention	148	102
Grand total présence aux groupes homme	574	629
Présence groupe de femmes jeudi	53	
Grand total groupe homme et femme	627	

Autres statistiques :

Intervention téléphonique ponctuelle et de référence : 42 demandes

Demandes d'hébergement : 15 demandes

Aperçu 2019-2020

L'année à venir sera marquée par les projets suivant :

- Déménagement de l'organisme.
- Modification de la charte.
- Développer un service d'hébergement à même nos nouveaux locaux.
- Soutenir l'implantation du processus clinique en continuant les rencontres de soutien et supervision clinique avec un consultant externe.
- Mise en place des actions concertées en santé et bien-être des hommes.
- Organiser une journée thématique dans le cadre de la journée internationale de l'homme le 19 novembre 2019.
- Participation de l'organisme au comité local en violence conjugale et agression sexuelle.
- Augmenter notre visibilité auprès de notre communauté. Poursuivre la campagne de visibilité.
- Développer un outil d'appréciation des services destiné à la clientèle en fin de programme.
- Assurer une cohésion d'intervention auprès de l'équipe.
- Projeter une image positive et valorisante de la clientèle desservie par notre mission.
- Représentation de l'organisme à des tables de concertations avec les syndicats dans les milieux industrialisés ou agricoles. But : créer des affiliations dans des milieux majoritairement masculins.
- Une formation en intervention auprès des hommes sera donnée par des organismes qui ont la même mission que nous en Montérégie. Une journée d'échange clinique avec d'autres équipes sera au calendrier dès cet automne. Cette initiative vient de la table des hommes des organismes en Montérégie (TOHOM) dont nous faisons partie et elle a pour but de permettre à tous les intervenants d'échanger leur expertise clinique afin de s'enrichir mutuellement.

- Promouvoir la mission de l'organisme dans le but de sensibiliser la population aux réalités masculines et de faire tomber certains préjugés. La demande d'aide des hommes fait partie de la solution dans notre recherche d'une société sans violence.
- Par un déménagement
- L'implantation d'un service d'hébergement pour des hommes avec enfant et/ou seuls.
- Application des mesures inscrites à la planification stratégique 2018-2021



Rapport rédigé par/ Louise Plante/ Coordonnatrice/mai 2019

Des solutions pour mettre fin aux violences conjugales et familiales : à cœur d'homme souligne ses 30 ans d'existence

Québec, le 26 mars 2019 — L'association à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, un regroupement de 30 organismes communautaires québécois dédiés à la lutte contre les violences conjugales et familiales, fête ses 30 ans d'existence. L'association souligne du même coup l'importance de considérer l'intervention auprès des hommes comme une partie essentielle de la solution pour lutter efficacement contre les violences conjugales et familiales au Québec.

« Il est primordial d'offrir des services aux victimes de violences conjugales et familiales. On parle cependant moins souvent de l'importance de venir en aide aux auteurs de violences. Pourtant, pour mettre fin à cette problématique, il est essentiel d'aider les auteurs, le plus souvent des hommes, à apprendre à cesser leurs comportements violents. C'est ce que font jour après jour les 250 intervenant(e)s spécialement formé(e)s des 30 organismes membres d'à cœur d'homme : aider les hommes, grâce à des programmes d'intervention basés sur la responsabilisation, à apprendre des comportements sains et sans violence », explique Rémi Bilodeau, directeur général d'à cœur d'homme. « Depuis trois décennies, les actions des organismes membres d'à cœur d'homme ont des répercussions concrètes sur toute la société : l'an dernier, nos organismes sont venus en aide à plus de 11 000 personnes, contribuant conséquemment à la sécurité de milliers de conjointes/conjoints et d'enfants. Nos actions ont aussi un impact sur les prochaines générations : des activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention sont réalisées, entre autres, auprès des adolescents par plusieurs de nos organismes pour prévenir les violences dans les relations amoureuses. Nos actions aident aussi à stopper la transmission intergénérationnelle de la violence, c'est-à-dire qu'un enfant exposé aux violences risque de répéter ce comportement une fois adulte. En aidant leurs pères à apprendre à gérer leur agressivité, leur impulsivité et à trouver des solutions non-violentes pour résoudre leurs conflits, le réseau à cœur d'homme a permis, l'an dernier, de venir indirectement en aide à plus de 10 000 enfants » ajoute M. Bilodeau. « Au cours de nos trois décennies d'existence, nous avons mis en pratique ce fait : en matière de luttes aux violences conjugales et familiales, intervenir auprès des hommes fait aussi partie de la solution », mentionne de plus M. Bilodeau.

« En 30 ans, les perceptions ont évolué : les violences conjugales et familiales sont de moins en moins acceptées par la société. Pourtant, le combat n'est pas terminé : les violences conjugales et familiales, il faut en parler. C'est en ce sens, par exemple, que le réseau à **cœur d'homme** a joint, l'an dernier plus de 700 000 personnes à travers des activités de prévention et de promotion des rapports égalitaires. Bien que nos organismes soient de plus en plus connus, beaucoup ignorent que des services d'aide aux personnes ayant des comportements violents existent. Nous encourageons donc la population à s'informer sur les ressources disponibles à ce sujet en consultant le site web d'à **cœur d'homme** : www.acoeurdhomme.com parce que tous ensemble, nous pouvons faire une différence dans la lutte contre les violences conjugales et familiales au Québec », explique Valérie Meunier, présidente de l'association à **cœur d'homme**.

À propos de l'association à cœur d'homme

C'est vers le début des années 80 qu'une réflexion s'est amorcée avec des intervenant(e)s des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, des groupes de réflexion sur la condition masculine, des CLSC et des praticiens privés. Pour ces personnes, il devenait primordial de venir en aide aux hommes auteurs de violences conjugales et familiales pour lutter significativement contre ces violences. C'est de cette façon qu'est né, en 1982, le premier organisme d'aide pour les hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal et familial, puis plusieurs autres les années suivantes. Désireux de se regrouper afin de promouvoir, au niveau sociopolitique, une transformation sociale visant des rapports égalitaires et sans violence, ces organismes ont créé, en 1988-1989, à **cœur d'homme** qui portait à ses débuts le nom d'**ARIHV — l'Association des ressources intervenant auprès des hommes violents**. En 30 ans, les organismes du réseau à **cœur d'homme** ont contribué à l'évolution et au mieux-être de la société québécoise en valorisant le respect d'autrui, l'égalité et la non-violence.

Source: Sabrina Plante, agente aux communications et à la recherche — à **cœur d'homme**

Téléphone: 418 660-7799 - Courriel : acoeurdhomme@videotron.ca

Site web: www.acoeurdhomme.com

ANNEXE 1 – États financiers vérifiés 2018-2019

MAISON LE PASSEUR

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Maison Le Passeur

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison Le Passeur (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Longueuil (Québec), le 13 mai 2019

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A115419

MAISON LE PASSEUR**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
Produits		
Subventions (annexe A)	241 564 \$	193 804 \$
Consultation et thérapie (annexe B)	3 375	4 431
Dons et commandites (annexe C)	<u>5 600</u>	<u>800</u>
	<u>250 539</u>	<u>199 035</u>
Charges		
Charges découlant des projets (annexe D)	28 506	22 193
Frais généraux et d'administration (annexe E)	<u>181 432</u>	<u>167 013</u>
	<u>209 938</u>	<u>189 206</u>
Excédent des produits sur les charges avant amortissements	40 601	9 829
Amortissements (annexe F)	<u>837</u>	<u>2 349</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>39 764</u></u> \$	<u><u>7 480</u></u> \$

MAISON LE PASSEUR

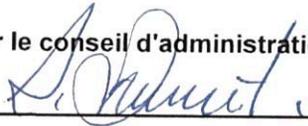
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Affectés projet relocalisa- tion (note 9)	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2019 Total	2018 Total
Solde au début	25 000 \$	372 \$	9 721 \$	35 093 \$	27 613 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(837)	40 601	39 764	7 480
Investis en immobilisations	-	3 342	(3 342)	-	-
Affectation d'origine interne	<u>20 000</u>	<u>-</u>	<u>(20 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>45 000</u> \$	<u>2 877</u> \$	<u>26 980</u> \$	<u>74 857</u> \$	<u>35 093</u> \$

MAISON LE PASSEUR
SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2019

Actif	2019	2018
Actif à court terme		
Encaisse	48 093 \$	20 892 \$
Placements temporaires (note 3)	26 117	25 840
Débiteurs (note 4)	697	-
Taxes de ventes à recevoir	3 513	4 178
Subventions à recevoir	-	721
Frais payés d'avance	<u>15 422</u>	<u>622</u>
	93 842	52 253
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>2 877</u>	<u>372</u>
	<u><u>96 719</u></u> \$	<u><u>52 625</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	19 355 \$	13 218 \$
Retenues à la source	<u>2 507</u>	<u>4 314</u>
	<u>21 862</u>	<u>17 532</u>
Actifs nets		
Affectés - projet relocalisation	45 000	25 000
Investis en immobilisations	2 877	372
Non affecté	<u>26 980</u>	<u>9 721</u>
	<u>74 857</u>	<u>35 093</u>
	<u><u>96 719</u></u> \$	<u><u>52 625</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur


_____, administrateur

MAISON LE PASSEUR**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	39 764 \$	7 480 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	837	2 110
Amortissement des actifs incorporelles	<u>-</u>	<u>239</u>
	40 601	9 829
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements temporaires	(277)	(234)
Débiteurs	(697)	1 709
Subventions à recevoir	721	959
Taxes de ventes à recevoir	665	(2 353)
Frais payés d'avance	(14 800)	1 738
Créditeurs	6 137	(213)
Retenues à la source	<u>(1 807)</u>	<u>(466)</u>
	30 543	10 969
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 342)</u>	<u>-</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	27 201	10 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>20 892</u>	<u>9 923</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>48 093</u></u> \$	<u><u>20 892</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C.C-38), offre des services de sensibilisation, de prévention et d'intervention aux hommes de tout âge vivant une problématique de violence, des difficultés émotionnelles, d'isolement social et affectif ou de détresse personnelle dans la région de Sorel-Tracy au Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les placements temporaires, des autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs et des autres créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	33 %
Améliorations locatives	20 %
Système téléphonique	20 %
Système d'alarme	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des produits

a) *Subventions, dons et apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

b) *Cotisations, services et autres*

Les produits découlant des services de consultation et les autres services sont constatés lorsque les services sont rendus. Les cotisations sont constatées annuellement au renouvellement de la cotisation.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

c) *Dons reçus sous forme de biens et services*

L'Organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par l'Organisme à défaut d'un apport.

Plusieurs services et activités sont offerts par des membres et bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le coût de ces services et ces activités n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

L'Organisme attribue une valeur à certains biens et services reçus de partenaires, en fonction des coûts estimés ou de leurs valeurs marchandes respectives. Un produit et une charge du même montant sont inscrits aux résultats de l'exercice, n'entraînant aucun mouvement de trésorerie.

3. Placements temporaires

	2019	2018
Compte avantage entreprise, 1,00 % (0,07 % en 2018)	10 000 \$	10 000 \$
Épargne à terme rendement progressif, 3,20 % (1,75 % en 2018), échéant en février 2020	<u>16 117</u>	<u>15 840</u>
	<u><u>26 117</u></u> \$	<u><u>25 840</u></u> \$

Les placements garantissent l'exécution du projet relocalisation (note 9).

4. Débiteurs

	2019	2018
Débiteurs autres	<u><u>697</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

MAISON LE PASSEUR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

5. Immobilisations corporelles

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	4 460 \$	4 257 \$	203 \$
Matériel informatique	10 128	7 454	2 674
Améliorations locatives	3 561	3 561	-
Système téléphonique	2 065	2 065	-
Système d'alarme	1 075	1 075	-
	<u>21 289 \$</u>	<u>18 412 \$</u>	<u>2 877 \$</u>

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	4 460 \$	4 206 \$	254 \$
Matériel informatique	6 786	6 786	-
Améliorations locatives	3 561	3 561	-
Système téléphonique	2 065	2 065	-
Système d'alarme	1 075	957	118
	<u>17 947 \$</u>	<u>17 575 \$</u>	<u>372 \$</u>

6. Actifs incorporels

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	<u>2 161 \$</u>	<u>2 161 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

7. Facilités de crédit

L'organisme dispose de facilités de crédit autorisées sur VISA Accès-D Desjardins de 12 000 \$ comportant une marge de crédit de 10 000 \$ et une carte de crédit de 2 000 \$ portant intérêt au taux de base plus 5.5 % (taux effectif 9,45 %). Les termes de cette entente sont renégociés annuellement. Au 31 mars 2019, le solde de la marge de crédit était de 413 \$ (7,50 \$ en 2018).

MAISON LE PASSEUR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

8. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs	5 322 \$	4 170 \$
Salaires et vacances	<u>14 033</u>	<u>9 048</u>
	<u>19 355</u> \$	<u>13 218</u> \$

9. Politiques et procédures de gestion du capital

L'organisme définit son capital comme étant le total des actifs nets.

L'organisme gère son capital en partie par le biais de la recherche de subventions auprès d'autres organismes et auprès des gouvernements. De plus, l'organisme s'assure d'avoir le financement à long terme nécessaire pour ses investissements en immobilisations et pour la réalisation de ses projets.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les montants fixés pour les services qu'il rend et les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme est soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec les apporteurs de fonds et concernant les apports affectés à des dépenses particulières. L'organisme, ainsi que son conseil d'administration, font un suivi continu des exigences, sur une base récurrente. Au cours de l'exercice, l'organisme s'est conformé à ces exigences.

Affectations :

Le conseil d'administration a affecté, en 2018, une somme de 25 000 \$ au projet relocalisation. En 2019, le conseil d'administration a résolu d'affecter un 20 000 \$ additionnel afin de couvrir les charges relatives au déménagement et à la relocalisation de l'organisme prévu à l'automne 2019. Au 31 mars 2019, les actifs nets affectés au projet relocalisation totalisent 45 000 \$.

10. Événement subséquent

Dans le but d'élargir sa gamme de services et de desservir une plus grande clientèle, l'organisme a entrepris le projet de déménager ses installations dans un local situé à Sorel-Tracy et ayant une superficie de 2 500 pi². L'entente de location a été négociée et signée en avril 2019 (voir note 11). Le bailleur de fond (PSOC) de l'organisme a confirmé son soutien financier pour l'exercice 2019-2020 pour un montant total de 238 428 \$. Ce rehaussement prendra la forme d'une subvention récurrente à la mission globale dès 2019-2020. L'organisme prévoit déménager dans ses nouveaux locaux dès l'automne 2019. Afin de pourvoir à une partie des frais de déménagement et d'installation dans les nouveaux locaux, le conseil d'administration a affecté, au 31 mars 2019, 45 000 \$ (note 9).

11. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'une entente de location et venant à échéance en juin 2034 totalise 498 705 \$ et les versements au cours des prochains exercices sont les suivants :

2020	28 241 \$
2021	30 450 \$
2022	30 907 \$
2023	31 370 \$
2024	31 841 \$
Autres	345 896 \$

12. Opération entre parties apparentées

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, la directrice et les intervenants engagent des frais de kilométrages, de repas et certaines dépenses de fournitures pour le compte de l'organisme. L'organisme leur rembourse ces dépenses au montant payé sur présentation d'un rapport de dépenses. Le total de ces frais remboursés à la directrice et aux employés est de 1 931 \$ (949 \$ en 2018).

13. Dépendance économique

L'Organisme dépend du soutien financier du Gouvernement du Québec - Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Centre, programme PSOC pour accomplir sa mission.

14. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

MAISON LE PASSEUR**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
Annexe A - Subventions		
PSOC - mission globale	163 428 \$	154 667 \$
PSOC - subvention ponctuelle - Santé et bien-être des hommes	50 000	10 000
Centraide	13 500	13 500
Emploi Québec - CLE mesure de formation	7 267	3 015
Service correctionnel	6 360	6 259
Subvention Projet Jeunesse	1 009	1 000
Entraide pour hommes	-	3 199
Subvention Emploi Canada	-	2 164
	<u>241 564 \$</u>	<u>193 804 \$</u>
Annexe B - Consultation et thérapie		
Démarche de croissance	2 230 \$	3 528 \$
Consultations	580	100
Intérêts	385	426
Cotisations des membres	180	195
Autres	-	182
	<u>3 375 \$</u>	<u>4 431 \$</u>
Annexe C - Dons et commandites		
Commandites	3 000 \$	-
Dons	2 600	800
	<u>5 600 \$</u>	<u>800 \$</u>
Annexe D - Charges découlant des projets		
Honoraires des intervenants	20 825 \$	13 116 \$
Honoraires de supervision	5 278	5 182
Activités générales	2 403	3 895
	<u>28 506 \$</u>	<u>22 193 \$</u>

MAISON LE PASSEUR**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
Annexe E - Frais généraux et d'administration		
Salaires et charges sociales	146 557 \$	134 356 \$
Loyer	8 443	8 141
Site internet, hébergement et informatique	5 083	6 640
Honoraires professionnels	4 814	4 927
Représentation, réunions et frais de congrès	3 462	2 210
Fournitures de bureau et papeterie	2 476	2 708
Télécommunications	2 322	2 042
Publicité et promotion	2 274	1 730
Formation	1 497	1 002
Déplacements	1 388	330
Associations et cotisations	1 169	1 124
Assurances	936	892
Entretien et réparations	406	113
Frais bancaires	308	320
Sécurité et surveillance	297	478
	<u>181 432</u> \$	<u>167 013</u> \$
Annexe F - Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles	837 \$	2 110 \$
Amortissement des actifs intangibles	<u>-</u>	<u>239</u>
	<u>837</u> \$	<u>2 349</u> \$